



Structure générale de l'enseignement secondaire organisé à Saint-Michel

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL OBTENTION DU CEB				
PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES DE FORMATION COMMUNE				
D O B S E E G R V A T I O N	PARCOURS	ACTIVITÉS AUX CHOIX		
		Immersion anglaise Parcours classique Football	Expression-communication en anglaise Latin AC Français: projet "Voltaire" Mathématiques « plus » Informatique Activités artistiques Activités scientifiques Multisports Remédiations en français et mathématiques Socio-économie	
TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES				
E N S E I G N E M E N T S E C O N D A I R E	D O R I E N T A T I O N	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de QUALIFICATION
		Sciences Sciences économiques Latin Immersion anglaise Langues moderne 1 - 2 Anglais - Néerlandais - Allemand	Sport-études : football Informatique (immersion anglaise possible) Langues moderne 1 - 2 Anglais - Néerlandais - Allemand	En 3e, Techniques sociales et d'animation En 4e, Technicien/ne en comptabilité Animateur/trice
CINQUIÈME et SIXIÈME ANNÉES				
D E D E T E R M I N A T I O N		ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de QUALIFICATION
		Mathématiques Sciences économiques Latin Sciences : Biologie - Chimie - Physique Immersion anglaise <i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)</i>	Sport-études : football Informatique (immersion anglaise possible) <i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)</i>	Technicien/ne en comptabilité Animateur/trice <i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) Certificat de qualification</i>
<i>Aptitude à accéder à l'enseignement supérieur</i>				



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

GRILLE HORAIRE DES 5^e ET 6^e ANNÉES

Remarque : Ce tableau présente la composition officielle de la grille horaire à suivre pendant les deux dernières années. Elle comprend des cours à suivre obligatoirement (1.A.), la formation obligatoire en langue moderne (1.B.), des cours obligatoires mais dont le niveau est laissé au choix de l'étudiant (1.C.) et des cours au libre choix de l'étudiant (2.a. – 2.b. – 2.c. – 2.d.).

1. FORMATION OBLIGATOIRE

A. Formation commune			
- Education physique (excepté pour les élèves de Sport-études)		2 h	
- Formation géographique et sociale		2 h	
- Formation historique		2 h	
- Religion		2 h	
- Langue maternelle		4 h	
B. Formation obligatoire en langue moderne			
- Langue moderne I Anglais		4 h	
C. Formation optionnelle obligatoire			
- Mathématiques	2h	4 h	6 h
- Sciences de base (biologie 1h – chimie 1h - physique 1h)		3 h	
- Sciences générales (biologie 2h – chimie 2h - physique 2h)			6 h

2. FORMATION OPTIONNELLE

a. Options simples			
- Langue moderne II (allemand ou néerlandais)		4 h	
- Sciences économiques		4 h	
b. Options groupées			
- Sport - études football			8 h
- Informatique			8 h
c. Options complémentaires			
- Activités sportives		2 h	
- Informatique*		2 h	
- Latin		2 h	
- Education plastique		2 h	
- Conversation anglaise (obligatoire pour les élèves en immersion)		2 h	
- Physique (obligatoire pour les élèves choisissant sciences générales 6h)		1 h	
d. Options complémentaires préparatoires à l'enseignement supérieur			
- Mathématiques		2 h	

* Cette activité sera organisée en fonction des possibilités et du nombre d'élèves inscrits.

SPORT - ÉTUDES FOOTBALL

Grille horaire hebdomadaire	5 ^e	6 ^e
Religion	2 h	2 h
Formation historique	2 h	2 h
Formation géographique et sociale	2 h	2 h
Langue maternelle	4 h	4 h
Sciences de base (biologie 1h, chimie 1h, physique 1h)	3 h	3 h
Mathématiques	2 h/4 h	2 h/4 h
Langue moderne I Anglais	4 h	4 h
Option groupée : Sport - études Football	8 h	8 h
Pratique du football	6 h	6 h
Formation théorique	2 h	2 h

Grille à compléter absolument si MT2		
éducation plastique, activité sportive, informatique	2 h	2 h

Les apprentissages proposés aux élèves s'orientent vers deux domaines principaux : d'une part, la connaissance approfondie de la logique interne du football ainsi que la maîtrise des techniques et le travail de préparation physique spécifiques à ce sport ; d'autre part, des savoirs et des références théoriques nécessaires à une prise en charge progressive, autonome, par l'élève, de son activité physique.

La **pratique du football** sera privilégiée (6 heures - trajets compris) et abordera les quatre axes du programme d'éducation physique, à savoir éducation à la santé, éducation à la sécurité, éducation à l'expression et éducation sportive.

La **formation théorique** (2 heures) développera des compétences dans les domaines de l'anatomie et de la physiologie, de l'analyse du mouvement, de l'hygiène, de la méthodologie (entraînement, filières énergétiques...) et de la connaissance du sport pratiqué (règlement, arbitrage, dispositifs tactiques...).

⇒ Public ciblé :

Les élèves motivés par la pratique sportive intensive (football) et qui désirent poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions. Idéalement, le jeune devrait posséder les qualités requises pour tenir honorablement une place dans un club sportif de bon niveau.

En intégrant un temps important de pratique sportive dans le cadre de l'école, cette option offre la possibilité aux élèves de valoriser leurs talents physiques et d'établir des liens entre une activité de prédilection (le football) et les cours de formation commune.

⇒ Perspectives d'études ultérieures :

A la fin des études secondaires, le jeune devrait être capable d'aborder, avec les mêmes chances qu'un autre élève issu de l'enseignement de transition, des études supérieures de type court au moins.

Enseignement général et technique de transition

Contenu et objectifs des options complémentaires

INFORMATIQUE - 2 HEURES



A ce jour, l'informatique s'est imposée dans tous les domaines de l'activité humaine. Les ordinateurs et leurs logiciels sont devenus des outils performants quasiment indispensables pour assurer le traitement de la masse d'informations qui fait la richesse et la complexité de notre société contemporaine. Souhaitant dépasser le simple stade d'une informatique ludique ou « presse-boutons », cette option complémentaire a pour ambition d'amener les élèves à mieux maîtriser les outils informatiques par l'acquisition des principes techniques et méthodologiques susceptibles d'en faire des utilisateurs plus avertis.

Approche matérielle, développement de l'esprit analytique et logique, initiation progressive aux différents logiciels standards, exploitation des services d'Internet sont autant d'apprentissages à la rigueur, à l'esprit critique qui seront répartis sur les cycles de formation. C'est au travers d'expériences multidisciplinaires que cette option souhaite rejoindre les objectifs du projet pédagogique de notre établissement.

ÉDUCATION PLASTIQUE - 2 HEURES



L'objectif principal, en 5^e et en 6^e, est de stimuler le goût de la création et de permettre à l'étudiant de privilégier l'une ou l'autre forme d'expression. Il aura ainsi la possibilité de se valoriser dans un art et de favoriser une certaine forme d'équilibre intérieur. Dans chaque démarche de création, nous viserons à développer l'esprit critique et autocritique ainsi que le souci de perfectionnement. Si l'approfondissement de certaines techniques picturales (dessins ombrés, peinture à l'huile, fusain, aquarelle, encre...) garde son importance, nous veillerons surtout à privilégier le sens esthétique, l'imagination et l'esprit d'initiative.



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

TABLEAU des GRILLES HORAIRES organisables

TRANSITION enseignement général et technique avec mathématiques 2h

NB : Les élèves de sport-études n'ont pas EP2 (lignes 3 et 4)

1	Religion	RL2
2		
3	Education physique	EP2
4		
5	Formation géogr. et sociale	GG2
6		
7	Formation historique	HS2
8		
9	Langue maternelle	FR4
10		
11		
12		
13	Langue I	E14
14		
15		
16		
17	Sciences	SC3
18		
19		
20	Mathématiques	MT2
21		

22	SE8	OBG	D24		OBS
23				Langue II	
24			N24		
25					
26			SE4		OBS
27					
28					
29	Sport – études football		Sciences économiques		
30	LT2		IN2	DS2	AS2
31	Activité latine		Informatique	Education plastique	Activité sportive
34	CA2				
35	Conversation anglaise (imm.)				



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

TABLEAU des GRILLES HORAIRES organisables

TRANSITION enseignement général et technique avec mathématiques 4h/6h/8h

NB : Les élèves de sport-études n'ont pas EP2 (lignes 3 et 4)

1	Religion	RL2
2		
3	Education physique	EP2
4		
5	Formation géogr. et sociale	GG2
6		
7	Formation historique	HS2
8		
9	Langue maternelle	FR4
10		
11		
12		
13	Langue I	E14
14		
15		
16		
17	Sciences	SC3
18		
19		
20	Mathématiques	MT4
21		
22		
23		

24	INFO8	OBG	SE8	OBG	D24			OBS
25					Langue II			
26					N24			
27								
28					SC6	OBS	SE4	OBS
29					+ PH1			
30	Informatique		Sport-études		Sciences 6 +1 Phys.		Sciences économiques	
31			football					
32	LT2				IN2	DS2	AS2	RM2
33	Activité latine				Informatique	Educ. plastique	Activité sportive	Mathématiques
34	MT6			OBS				
35	Mathématiques							
36	CA2							
37	Conversation anglaise (imm.)							



Enseignement général et technique de transition

Règles à respecter

Le choix des options qui constituent la grille horaire hebdomadaire d'un élève est soumis à plusieurs contraintes :

- la grille doit respecter les directives de la législation qui précisent le nombre minimum d'options de base à choisir par l'élève afin que son diplôme de fin d'études soit homologué ;
 - chaque option ne peut être organisée que si elle satisfait à des normes strictes de fréquentation ;
 - toutes les combinaisons de choix ne sont pas autorisées afin d'éviter que l'horaire des élèves ne comporte un trop grand nombre d'heures creuses (heures de fourche) et pour qu'il soit ainsi le plus continu possible.
-

- ◆ Tous les élèves suivent les 23 premières heures du tableau (ou 21 si MT2). Les élèves de l'option Sport-études ne suivent pas le cours d'Éducation physique.
- ◆ **L'horaire minimum doit atteindre 29 heures de cours par semaine**, avec au moins une option de base.
- ◆ Dans l'enseignement général de transition, l'horaire hebdomadaire ne peut dépasser 31 heures sauf s'il comprend :
 - ⇒ deux cours de langue moderne à 4 heures ;
 - ⇒ l'activité complémentaire de préparation aux études supérieures (mathématiques) à 2 heures.Dans ces 3 cas, il peut atteindre 33 heures.
Si l'horaire comprend Mathématiques 6 heures et Sciences 6 heures (+ 1 heure de physique), il peut atteindre un maximum de 35 heures.
- ◆ Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire maximum est de 33 heures, sauf pour les élèves qui suivent une activité complémentaire de préparation aux études supérieures (mathématique) à 2 heures. Dans ce cas, l'horaire peut atteindre 35 heures.
- ◆ Chaque élève choisit, parmi les options proposées entre 24 et 37 (ou 22 et 35 si MT2), les cours qui compléteront son horaire hebdomadaire.
Il doit obligatoirement choisir deux options de base simples à 4 heures (OBS) ou une option de base groupée à 8 heures (OBG)
L'ensemble des cours Mathématiques 4 heures et Sciences 3 heures compte pour une option de base.
- ◆ Le choix de deux options situées sur une même ligne horizontale n'est pas possible, ces cours se donnant au même moment dans l'horaire hebdomadaire.
- ◆ L'activité complémentaire préparatoire aux études supérieures Mathématique 2 heures n'est accessible qu'aux élèves qui suivent Mathématiques 6 heures.
- ◆ L'activité complémentaire Physique 1h est obligatoire pour les élèves qui suivent Sciences 6 heures. Elle n'est pas accessible aux autres élèves.
- ◆ Idéalement, les activités complémentaires ne devraient être choisies que si le total des choix déjà effectués atteint 29 heures. Une activité complémentaire est obligatoire pour les élèves de sport-études qui n'auraient que 2h de mathématiques.




L'Institut Saint-Michel,
une école où il fait bon vivre.

L'Institut Saint-Michel,
une école ouverte sur le monde.

A l'Institut Saint-Michel,
travailler heureux, c'est contagieux.

Institut Saint-Michel
Enseignement secondaire
rue du Collège 126
4800 Verviers

 087/39.46.50

Site Internet : www.saintmichelverviers.be



Adresse courriel : direction_gt@saintmichelverviers.be